



Municipalité de Montilliez

Tél. 021 881 49 12 - courriel : greffe@montilliez.ch

A V I S

En application de la législation sur la protection des arbres (art. 6 LPNMS), la Municipalité porte à la connaissance du public la demande d'abattage suivante :

1 sorbier

sis sur la commune de Montilliez, à Poliez-le-Grand, parcelle 217, chemin de l'Eglise 5, propriété de M. Daniel Rentsch.

Cet arbre sera remplacé par un sorbier.

Le dossier peut être consulté au greffe municipal durant ses heures d'ouverture.

Toutes remarques ou oppositions peuvent être déposées par écrit auprès de la Municipalité d'ici au 16 janvier 2025 dernier délai.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, le 18 décembre 2024